



PUBLICATI ON DE TI RS N° 02

du 05.01.26 au 11.01.26

Jours	Heures	Troupes	Armes	R	Positions des armes	Coord.	Flèches
Lundi 05.01.26							
Mardi 06.01.26	0800-1700	E inf 2	Infanterie		Le Toleure		
Mercredi 07.01.26							
Jeudi 08.01.26	0800-1700	E inf 2	Infanterie		La Repetta		
Vendredi 09.01.26							
Samedi 10.01.26	0800-1145	Pistolet tirs pra	Infanterie		La Repetta seul chantier rouge		

LEGENDE:

(1) = Tirs de nuit

D = Drapeau de tirs au cimetière

R = Zones avec restrictions

HORAIRE DES TI RS

Stand 300 m / 30 m / 25 m

0800-1145 / 1330-1700

Chef places de tir Bière / Schiessplatzchef Bière Tf 058 482 33 61

Les barrières peuvent être fermées 1 h ½ avant le début des tirs.

En raison du danger qu'ils représentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des ratés ou des pièces de projectiles qui peuvent encore contenir de l'explosif (par exemple détonateurs, têtes ou base de projectile, etc.). Les ratés ou les pièces de projectile peuvent encore exploser après plusieurs années.

Les personnes qui trouvent un raté ou une pièce de projectile qui pourraient encore contenir de l'explosif doivent en marquer l'emplacement et l'annoncer à la troupe la plus proche, respectivement la centrale d'annonce des ratés, tf 058 481 44 44 ou un poste de gendarmerie, tf 117 ou le commandement de la place d'armes de Bière, tf 058 482 32 70.

Cdmt CIA / Place d'armes de Bière

